

ADVANCE

Easy Moving 

27

MANUEL DE MONTAGE D'UTILI- SATION ET DE MAINTENANCE

Magasin motorisé

M-TANK





- Typologie: Magasin motorisé
- Révision 1.0.1

MAGASIN MOTORISÉ M-TANK BIG INDICE

1	PRÉSENTATION	4
	1.1 Utilisation du manuel	4
2	AVERTISSEMENTS	4
3	DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS	5
	3.1 Plaquette d'identification	6
	3.2 Symboles de sécurité	6
4	CONTENU DE L'EMBALLAGE	7
5	DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR	7
6	UTILISATION CONFORME DU PRODUIT	7
7	INSTALLATION	8
8	RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE TUBES	8
9	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	9
10	PREMIER ALLUMAGE ET UTILISATION	9
	10.1 Étalonnage du capteur de niveau minimal	10
	10.2 Sécurité de fonctionnement	10
11	MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION	11
	11.1 Fin d'utilisation	11
12	PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE	12
13	GARANTIE	13
14	CERTIFICATION	13

1 PRÉSENTATION

Chère cliente, cher client,

nous désirons vous remercier d'avoir choisi d'acheter un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques sauront assurément vous satisfaire.

Nos produits ont été conçus et construits en adéquation avec la loi en vigueur. Seuls les meilleurs matériaux ont été sélectionnés pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons ainsi de lire soigneusement et entièrement ce manuel, afin de se conformer rigoureusement aux instructions qui y sont détaillées.

1.1 Utilisation du manuel

Ce manuel est un document établi par le fabricant. Il fait partie intégrante du produit. Ce mode d'emploi contient les règles d'utilisation ainsi que les règles générales de sécurité pour les personnes, les objets et les animaux. Si le produit est revendu, donné, loué ou cédé à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné de ce manuel; il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la vie opérationnelle du produit.

Le but principal de ce manuel est de faire connaître le produit ainsi que son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du constructeur.

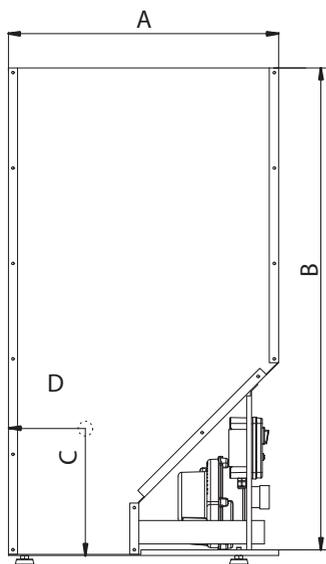
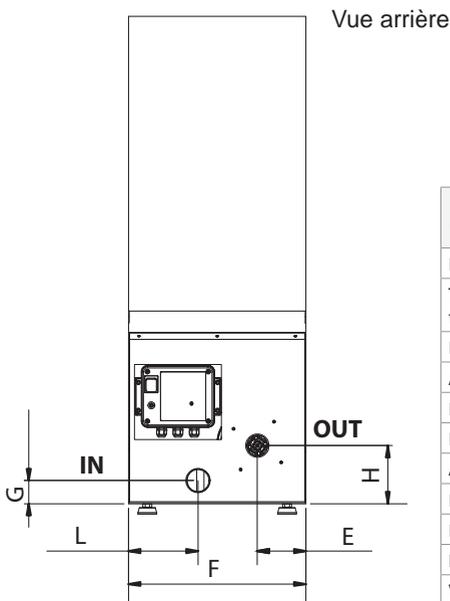
Le constructeur se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications à ce manuel, ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à des tiers.

2 AVERTISSEMENTS

- Ne pas utiliser le produit pour des utilisations impropres.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher du produit.
- Ce magasin ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites, ou par des personnes sans expérience ni connaissance, à moins qu'elles ne soient contrôlées ou formées à l'utilisation du produit par des personnes responsables de leur sécurité.
- N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.
- Pour pouvoir opérer de manière aisée sur le magasin, il faut laisser tout autour et au-dessus de celui-ci un espace qui soit complètement libre de tout obstacle.
- Ce magasin peut contenir des pellets de bois et de grignon d'olive, tout autre combustible ayant des dimensions et un poids spécifique différents doit être évalué avant de le décharger à l'intérieur (demander conseil au vendeur du magasin motorisé).
- Avant de procéder au premier remplissage du magasin contrôler qu'il soit soigneusement installé à niveau et que les pieds d'appui réglables soient bien stables.
- Il est interdit d'ajouter au magasin d'autres poids ou charges, outre celui du combustible qui y est contenu.
- Ne jamais utiliser la structure du magasin comme élément porteur ou de fixation pour tout autre support ou équipement.
- Il est indispensable d'aérer l'environnement dans lequel le magasin est installé durant les phases de chargement du combustible.
- Ne jamais enlever le volet de fermeture et la grille de soutien si ce n'est pour la durée strictement nécessaire aux opérations de remplissage et maintenance. Ne pas mettre en contact des parties du corps avec la machine avant d'avoir coupé l'alimentation électrique.
- Débrancher l'alimentation lorsqu'on prévoit une longue période d'inactivité
- Le Constructeur décline toute forme de responsabilité ou de garantie si l'acheteur ou la personne qui en tient lieu apporte des modifications ou fait des adaptations même minimales au produit acheté.

3 DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

Français

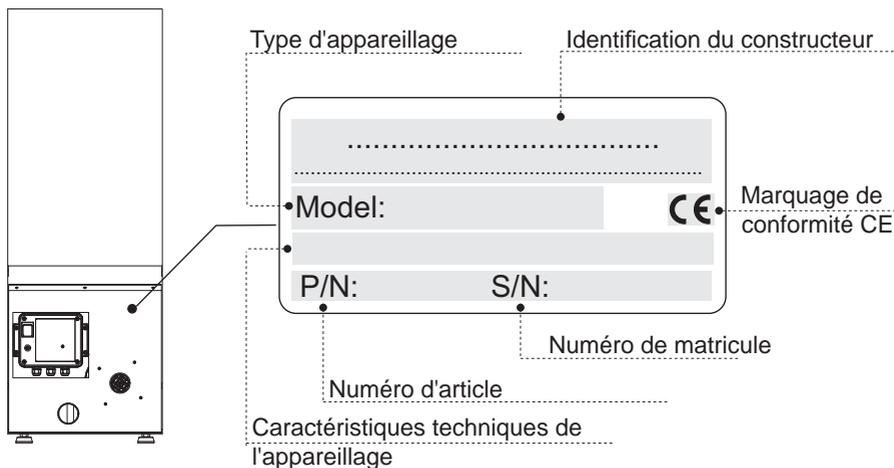


Vue latérale droite

Article	AP3460.00.01	AP3460.00.02
Degré de protection	IP	IP20
Température de fonctionnement min/max	°C	0 ÷ 40
Degré d'humidité min/max	%	40 ÷ 80
Alimentation	V ac	230
Fréquence	Hz	50
Puissance du moteur	W	1350
Absorption max	A	5,8
Disjoncteur thermique	A	8
Fusible	5x20 150 mA	
Poids	Kg	32 40
Volume net	l	199 330
Contenu Max	kg	Volume net x 0,8
Tubes	∅ mm	50 50
Portée d'air maximal	m ³ /h	270 270
Caractère bruyant	dB(A)	<70
Mesure A	mm	580 650
Mesure B	mm	1040 1320
Mesure C	mm	303 303
Mesure D	mm	180 180
Mesure E	mm	105 130
Mesure F	mm	380 450
Mesure G	mm	50 45
Mesure H	mm	124 120
Mesure L	mm	150 187

3.1 Plaquette d'identification

Ne pas enlever ou endommager la plaquette d'identification.



3.2 Symboles de sécurité



DANGER TENSION OU COURANT ELECTRIQUE

Danger de blessures corporelles graves.

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



DANGER DE COUPURE

Danger de blessures corporelles graves.

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



DANGER DÉMARRAGE AUTOMATIQUE

Danger de blessures corporelles graves.

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



DANGER LORS DU FONCTIONNEMENT DU CONVOYEUR À VIS

Danger de blessures corporelles graves.

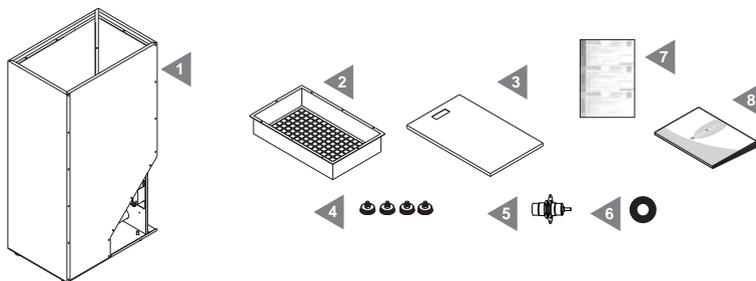
Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.

Nous vous rappelons d'être particulièrement attentif aux pictogrammes et avertissements de danger ou d'interdiction qui se trouvent dans différentes parties du produit. S'ils ne sont pas respectés, des situations à risque peuvent survenir.

4 CONTENU DE L'EMBALLAGE

Après avoir ouvert l'emballage, vérifier que le matériel contenu dans l'emballage est conforme à la liste ci-dessous:

- | | |
|-------------------------|--|
| 1) magasin motorisé | 5) capteur de niveau minimum avec bride |
| 2) Grille pour soutien | 6) joint en caoutchouc |
| 3) couvercle | 7) module de garantie |
| 4) n° 4 pieds réglables | 8) manuel de montage de utilisation et de maintenanc |



Vérifier que le produit corresponde à ce qui a été commandé et ne présente pas de dommages évidents causés par le transport. Si cela ne devait pas être le cas, informer immédiatement le revendeur.

5 DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR

Pour garantir un fonctionnement correct du produit, se conformer aux directives suivantes :

- Exécuter uniquement les activités décrites dans ces instructions
- Exécuter toutes les activités dans le respect des normes et des dispositions en vigueur
- Expliquer le fonctionnement et l'utilisation du produit à l'utilisateur
- Expliquer à l'utilisateur comment procéder à la maintenance du produit
- Signaler à l'utilisateur les dangers possibles liés à l'utilisation du produit

6 UTILISATION CONFORME DU PRODUIT

Le magasin motorisé est conçu pour entreposer des pellets de bois conformes aux normes ENPlus A1 et peut être utilisé comme réserve de combustible supplémentaire, il réapprovisionne automatiquement les réservoirs des chaudières, poêles ou cheminées.

Le magasin est composé d'un système de contrôle et de gestion qui garantit un fonctionnement automatique, d'un capteur qui arrête le fonctionnement en cas de carence de combustible à l'intérieur, et d'un moteur dont la puissance d'aspiration élevée garantit le transport des granulés vers la chaudière. Pour le raccordement, il est nécessaire d'installer sur le réservoir de la chaudière deux tuyaux rigides en acier ou flexibles antistatiques de \varnothing 50 mm, l'un pour le transport du combustible et l'autre pour l'air aspiré, ainsi qu'un doseur pour le déchargement du combustible à installer sur le réservoir de la chaudière (ces éléments ne sont pas fournis avec le magasin).

7 INSTALLATION

Il revient à l'installateur de vérifier les risques de danger présents dans la zone d'installation du produit et d'en déterminer la conformité dans le respect des dispositions législatives en vigueur et des caractéristiques du produit décrites dans ce manuel.

Seul le personnel technique spécialisé est autorisé à effectuer les opérations d'installation, et maintenance du produit. Toutes les opérations doivent être effectuées en adoptant les normes pour la prévention des accidents et dans le respect des consignes sur la sécurité.

Au cas où l'on constaterait des dommages, anomalies ou défauts au produit, ne pas procéder à l'installation et s'adresser immédiatement à son Revendeur.

Le magasin motorisé doit être installé dans un environnement couvert, où la température est comprise entre 0 et 40 °C et l'humidité relative est comprise entre 40 et 80 %, il ne doit pas être appuyé contre des murs humides et ne doit pas être exposé aux intempéries, il doit être installé à niveau et posé sur un sol solide et lisse pour faciliter le réglage des pieds.

Le magasin motorisé doit être raccordé au doseur de combustible (accessoire sur demande) (voir figure 1) moyennant des tubes rigides ou flexibles antistatiques, les tubes devront avoir un nombre minimal de coudes avec un rayon minimal de 30 cm, le dénivelé maximum vertical franchissable par la tuyauterie de transport du combustible est de 3 m et le développement total en longueur des tubes ne devra pas dépasser 5 m chacun. Tous les raccords et les jonctions des tubes doivent être serrés avec des colliers de tuyau en acier pour assurer une étanchéité parfaite.

Avant de positionner définitivement le magasin, compléter par le montage du capteur, déjà muni d'une bride, en l'insérant dans le trou positionné sur le côté du magasin, en interposant le garniture d'étanchéité (voir figure 6). Installer également les quatre pieds réglables dans les inserts filetés respectifs sur le fond du magasin. Le doseur (accessoire sur demande) (voir figure 5) doit être installé sur le réservoir de la chaudière à remplir. Le capteur appelé REED, appliqué à la porte de déchargement fournie avec le doseur, à travers une connexion électrique avec le magasin motorisé, contrôlera le fonctionnement correct du système de transport. Le capteur du doseur garantit également l'arrêt du système de transport de carburant si le réservoir à remplir est plein (voir le manuel d'instructions du doseur).

8 COLLEGAMENTO DELLE TUBAZIONI

Pour les raccordements entre le magasin motorisé et le doseur il est indispensable d'utiliser des tubes rigides en acier ou flexibles, avec un diamètre interne de 50 mm. Toutes les jonctions des tubes devront être étanches à l'air et donc soigneusement serrées. Il ne faut réaliser aucun tronçon oblique mais seulement vertical ou horizontal. Les tronçons très longs doivent être soigneusement fixés au mur ou à des supports résistants, tous les coudes devront avoir un rayon minimal de 30 cm. Raccorder le tuyau de Ø 50 mm de la sortie **OUT** au raccord du doseur nommé **OUT**, raccorder le tuyau de Ø 50 mm de la sortie **IN** au raccord du doseur **IN**. Le carburant circulera dans le tuyau appelé **IN**, tandis que le tuyau appelé **OUT** ne contiendra que de l'air et de la poussière.

Toutes les sections de tuyauterie utilisées pour le système de transport doivent être antistatiques pour assurer une dispersion efficace des courants statiques et doivent être connectées à un point de mise à la terre du système électrique (voir figure 1). Le point de mise à la terre du magasin motorisé (voir figure 2) doit être relié à un point de mise à la terre de l'installation électrique.



figure 1

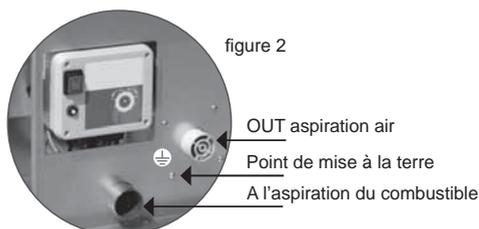


figure 2

OUT aspiration air

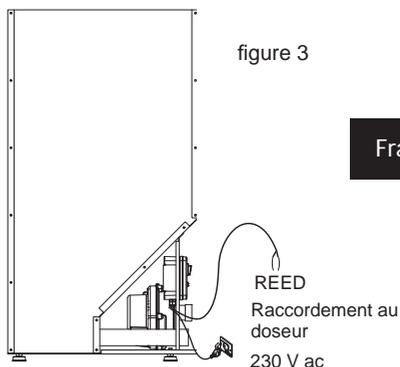
Point de mise à la terre

A l'aspiration du combustible

9 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant d'effectuer le raccordement électrique sur secteur, vérifier que la tension corresponde à celle requise et que l'installation électrique à laquelle le produit est relié soit construite suivant les réglementations en vigueur.

Raccorder les deux fils appelés REED avec les fils correspondants provenant du capteur du doseur installé sur la chaudière (voir figure 3 et instructions du doseur).



Français

10 PREMIER ALLUMAGE ET UTILISATION

Avant de procéder au premier allumage de l'entrepôt motorisé, vérifier:

- il n'y a aucun objet, chiffon ou résidu de traitement dans l'entrepôt, puis déverser dans l'entrepôt une quantité de combustible (pastilles) suffisante pour dépasser le capteur de niveau minimal
- l'entrepôt est stable et les tuyauteries y sont raccordées correctement
- les connexions électriques sont correctes et fixées de manière stable
- la led du capteur de niveau minimal est allumée
- l'alimentation électrique est correcte et stable
- la porte d'évacuation du doseur (voir les instructions relatives au doseur) soit fermée et qu'il y ait de la place dans le réservoir de la chaudière pour l'évacuation des autres combustibles.

À ce stade, vous pouvez commencer le transport de carburant, positionnez l'interrupteur rouge sur 1, l'installation commencera à fonctionner.

Pour régler et régler le temps de fonctionnement du moteur, il faut agir avec un tournevis sur le potentiomètre placé sur le tableau de bord (voir figure 4) dans le sens des aiguilles d'une montre, et inversement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, on peut raccourcir le temps de fonctionnement du moteur.

Il est important que le temps de fonctionnement soit suffisant pour transporter seulement la quantité de carburant nécessaire pour remplir environ la moitié du volume du doseur (voir les instructions relatives au



doseur); un temps plus court permettra de transporter moins de carburant, mais un temps trop long pourrait entraîner un remplissage excessif du doseur et endommager l'installation.

La durée de fonctionnement peut également devoir être modifiée à tout moment à l'avenir pour s'adapter à un type ou à un poids spécifique différent du combustible utilisé.

Lorsque le niveau de carburant dans l'entrepôt motorisé diminue, le capteur situé dans l'entrepôt (voir figure 2) interrompt le fonctionnement du moteur et laisse l'installation de transport en attente. Dès que le niveau de carburant correct est rétabli, l'installation redémarre automatiquement.

10.1 Étalonnage du capteur de niveau minimal

La sensibilité du capteur de niveau minimal de carburant est déjà étalonnée en usine, mais si un nouvel étalonnage est nécessaire, procéder comme suit (voir fig. 7):

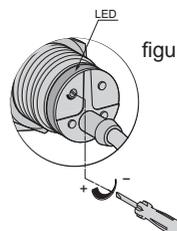
- Placez le capteur en face de la surface à détecter (granulés).
- Utilisez un tournevis d'un diamètre max. de 3 mm
- Tournez le potentiomètre dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de 2/3 tours jusqu'au point d'activation correct (LED allumé).
- Si la LED s'allume immédiatement en tournant le potentiomètre, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre d'environ 45°, puis tournez-la à nouveau dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au point de déclenchement (LED allumée).



figure 5



figure 6



10.2 Sécurité de fonctionnement

Il existe une sécurité qui garantit le bon fonctionnement de l'entrepôt, cette sécurité agit chaque fois que pendant trois cycles de fonctionnement consécutifs du moteur, le carburant n'est pas aspiré et que le doseur reste vide.

Dans ce cas, la sécurité interrompt le fonctionnement qui n'est plus automatiquement rétabli.

Les causes du dysfonctionnement peuvent être diverses, notamment :

- A) Manque de carburant dans l'entrepôt
- B) Il y a eu un bouchage de carburant dans le tuyau entre l'entrepôt et le doseur.
- C) Les tuyauteries ne sont pas intactes ou il y a des fuites d'air dans leurs raccords
- D) Le filtre présent dans le doseur est bouché
- E) La trappe d'évacuation du doseur n'est pas bien fermée pendant l'aspiration.

Lorsque la cause du blocage est éliminée, pour rétablir le fonctionnement de l'entrepôt, il faut éteindre le commutateur pendant au moins 3 secondes, puis le rallumer (témoin lumineux allumé).

Si le problème se reproduit fréquemment, il est conseillé de contacter le centre d'assistance.

11 MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION

La maintenance normale du magasin motorisé prévoit :

- nettoyage périodique du fond pour prévenir des dépôts excessifs de poussière
- nettoyage des grilles d'aération du moteur à l'air comprimé

Utiliser des combustibles avec une faible présence de poussières garantit un meilleur fonctionnement du magasin motorisé

11.1 Fin d'utilisation

L'élimination de l'emballage, des accessoires et de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.



12 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE

EXIGENCES DE SÉCURITÉ POUR LE DÉPÔT de granulés de bois (pellets) avec une capacité de stockage jusqu'à 10 t



Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur



Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammatoires



Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène



Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrez uniquement avec un détecteur de CO



Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.



Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs



Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement



Éteindre la chaudière au moins une heure avant l'arrivage des granulés de bois (pellets)



Effectuer le remplissage conformément aux instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets)



Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité



porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF

13 GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lire tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur:

(1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de: (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante **advanceeasymoving.com**

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

14 CERTIFICATION

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH, c'est-à-dire l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation des substances chimiques; Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue en ppm (partie par million), à cause de micropollution des matières premières.

Déclaration de conformité

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont conformes aux normes suivantes:

EN ISO 12 100:2010 (Calculateur d'évaluation des risques)

EN ISO 14 121-1 (Sécurité des machines)

Et les directives suivantes:

N° 2006-42-CE

N° 2014/35/UE (LVD)

N° 2014/30/UE (EMC)



F0920593.03

ADVANCE
Easy Moving 